

Séance publique  
du  
Comité d'éthique du CNRS  
(COMETS\*)

**« L'éthique de la recherche au CNRS :  
comment ? pour qui ? pourquoi ? »**

**Mercredi 5 novembre 2008  
(14h – 17h30)**

**Auditorium Marie Curie**

Campus Gérard Mégie  
3 rue Michel-Ange  
75016 Paris

- <http://www.cnrs.fr/fr/organisme/ethique/comets/index.htm>

## ***PROGRAMME***

- 14h00-14h10 :** *Introduction*  
Catherine BRÉCHIGNAC, présidente du CNRS
- 14h10-14h30 :** *Présentation générale du dispositif de l'éthique au CNRS*  
Jean Pierre BOURGUIGNON, président du COMETS
- 14h30-14h45 :** *Présentation de l'avis sur les enjeux éthiques des nanosciences et des nanotechnologies*  
Bernadette BENSAUDE-VINCENT, membre du COMETS
- 14h45-15h15 :** *Mise en perspective de l'avis sur les enjeux éthiques des nanosciences et des nanotechnologies*  
Jacques LEFRANÇOIS, docteur en biologie moléculaire et professeur de philosophie, (Université Paul Sabatier),  
Virginie TOURNAY, ingénieur biologiste, chercheur CNRS en science politique. IEP /PACTE Grenoble
- 15h15-15h45 :** *Discussion avec l'assistance*
- 15h45-16h15 :** *Pause*
- 16h15-16h35 :** *Présentation de l'avis en préparation sur les problèmes éthiques posés par les mécanismes de financement incitatif de la recherche : questions posées et méthode de travail*  
Hubert DOUBRE et Michel CAMPILLO, membres du COMETS
- 16h35-17h15 :** *Discussion avec l'assistance*
- 17h15-17h30 :** *Avis d'un grand témoin*  
Dominique PESTRE, historien des sciences, directeur d'études à l'ÉHÉSS.

*Séance publique du Comité d'éthique du CNRS (COMETS)  
« L'éthique de la recherche au CNRS : comment ? pour qui ?  
pourquoi ? »*

*Mercredi 5 novembre 2008 (14h - 17h30)*

*CNRS -3 rue Michel-Ange, Paris 16ème*

*Le Comité d'éthique du CNRS (COMETS) est engagé dans une démarche de sensibilisation aux questions d'éthique de la recherche\*. Dans ce domaine, il souhaite tout particulièrement faire avancer la réflexion générale sur les conditions nécessaires à l'établissement d'un plus juste équilibre entre la liberté accordée aux acteurs de la recherche et la responsabilité qu'elle implique de leur part vis-à-vis de la société.*

*À cet effet, le COMETS organise une séance publique pour mieux faire connaître la place que le CNRS accorde aux questions d'éthique et pour en débattre avec l'assistance. Deux avis seront présentés, l'un déjà publié (nanosciences et nanotechnologies), l'autre en préparation (mécanismes de financement incitatif de la recherche), qui permettront un véritable échange et donneront à chacun l'occasion d'exprimer ses questionnements et attentes en la matière.*

*Cette séance est ouverte à tous, dans la limite des places disponibles Elle sera retransmise en direct sur <http://webcast.in2p3.fr/COMETS> et il sera possible, à partir de cette page de participer au débat par courriel.*

*\* Le Comité d'éthique du CNRS est une instance consultative indépendante, placée auprès du conseil d'administration du CNRS. Créé en 1994 le comité d'éthique a pour missions de développer la réflexion sur les aspects éthiques suscités par la pratique de la recherche, de formuler des recommandations et de sensibiliser les personnels à l'importance de l'éthique. Une charte régit son champ d'action et ses méthodes de travail et modes d'intervention.*

## *Liste des membres\* du COMETS*

**Président :** Jean-Pierre Bourguignon, mathématicien.

### **Membres :**

Bernadette Bensaude-Vincent, historienne et philosophe,

Jean-Michel Besnier, philosophe,

Alain Boudet, biologiste,

Michel Campillo, géophysicien,

Hubert Doubre, physicien nucléaire,

Marie Farge, mécanicienne des fluides,

Anita Guerreau, historienne médiéviste,

Marc Jeannerod, chercheur en neurosciences,

Joseph Mariani, chercheur en sciences et technologies de l'information et de la communication,

Andrée Marquet, chimiste,

Christine Noiville, juriste,

Evelyne Serverin, juriste et sociologue.

### **Observateurs :**

Claude Burlet, représentant du CCNE.

Anne Cambon-Thomsen, représentante du Copé.

\*Les membres du Comité d'éthique du CNRS sont nommés sur proposition du conseil d'administration par le directeur général du CNRS pour une durée de quatre ans..

## Point sur les travaux en cours au COMETS au 05/11/08

♥ problèmes éthiques posés par les mécanismes de financement incitatif de la recherche (*autosaisine\**)

♥ rôle de la communauté scientifique dans le débat sur les substances chimiques à l'occasion de la mise en œuvre du règlement REACH (*\*\*saisine à l'initiative du directeur général du CNRS voir page suivante*)

∪ éthique de la recherche en sciences et technologies de l'information et de la communication (*autosaisine*)

∪ nouveaux enjeux éthiques, suite à l'obligation de déclarer les biobanques au ministère de la recherche avant août 2008 (*autosaisine*)

∪ relations entre chercheurs et maisons d'édition (*autosaisine*)

∪ interface avec d'autres structures sur l'intégrité scientifique (mission Alix, Conférence mondiale sur l'intégrité scientifique).

\*Le Comité d'éthique a la faculté de se saisir de toute question qu'il juge pertinente

\*\* Le Comité d'éthique du CNRS est saisi par le conseil d'administration du CNRS ou le conseil scientifique du CNRS. Cette possibilité de saisine s'étend au directeur général du CNRS.

**Saisine sur le rôle de la communauté scientifique  
dans le débat sur les substances chimiques à l’occasion de la mise  
en œuvre du règlement REACH  
à l’initiative du Directeur Général du CNRS**

Noté le 18 décembre 2006 par le Parlement Européen, le règlement européen REACH (*Registration, Evaluation, Authorization of Chemicals*) est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2008. A la demande du Ministère de l’Environnement et du Développement Durable et du Ministère chargé de l’Industrie, le CNRS a mis en place, conjointement avec l’INERIS, un groupe de travail intitulé “*Substances Chimiques : Quels enjeux scientifiques dans le contexte de REACH ?*” en vue de développer une expertise collective. Le COMETS a été parallèlement saisi par le Directeur Général du CNRS d’une demande visant à ce que cet exercice d’expertise soit accompagné d’une analyse des problèmes éthiques posés par l’application du règlement.

REACH a l’ambition d’être une avancée considérable dans le contrôle des impacts sanitaires et environnementaux des produits chimiques mis sur le marché, qu’ils soient anciens ou nouveaux. En particulier, le règlement exige que soit comblé le déficit de connaissances sur les risques et qu’une transparence totale soit assurée par les fabricants et importateurs vis-à-vis des autorités publiques, des utilisateurs et des consommateurs. Or de nombreuses questions se posent s’agissant de la mise en œuvre de ces principes (organisation effective de la transparence, critères exacts au regard desquels sera envisagée la substitution des substances “extrêmement préoccupantes” par des substances de remplacement, etc.). En outre, une révision du règlement étant programmée en fonction de l’évolution des connaissances, de multiples choix seront à opérer dans les années à venir (les nanoparticules ou les substances produites en quantités inférieures à 1 tonne seront-elles couvertes par le règlement qui, pour l’heure, ne s’applique pas à elles ?).

Loin d'être de nature strictement technique, ces choix recouvrent pour la plupart d'entre eux une dimension éthique. Il s'agit d'abord de s'interroger sur ce que devraient être les conditions éthiques d'application du règlement. Comment concevoir la recherche dans un domaine désormais résolument assujéti aux exigences du développement durable et du principe de précaution ? Comment organiser l'expertise de telle sorte qu'elle réponde à l'impératif de confiance sociale qui sous-tend particulièrement le domaine des produits chimiques ? A quoi doit renvoyer l'obligation de transparence dans un champ traditionnellement marqué par le secret industriel ?

Ensuite et plus généralement, il convient d'insister sur l'enjeu que présente, d'un point de vue éthique, la contribution de scientifiques au débat relatif à la mise en œuvre et à l'évolution du règlement REACH. Qu'il s'agisse de l'évaluation, de l'analyse des coûts et des bénéfices liés aux substances chimiques ou de la fixation, par l'autorité publique, du niveau de risque chimique jugé acceptable, leur contribution paraît indispensable dans ce débat de société, et ce d'autant plus qu'ils ont été peu impliqués jusqu'ici.

Le COMETS souhaite ainsi apporter sa contribution à une réflexion située au carrefour de grands enjeux de société sans s'immiscer dans les travaux du groupe de travail CNRS/INERIS tout en évoluant de concert avec lui.

Septembre 2008

## **Publications du COMETS**

<http://www.cnrs.fr/fr/organisme/ethique/comets/publis.htm>

Depuis sa création en 1994, les travaux du COMETS ont donné lieu à des recommandations publiées sous forme d'avis.

- *Réflexion éthique sur la diffusion des résultats de la recherche* (mars 2007)
- *L'impératif d'équité dans les rapports entre chercheurs et populations autochtones* (mars 2007)
- *Réflexions sur Ethique et sciences du comportement humain* (mars 2007)
- *Enjeux éthiques des nanosciences et nanotechnologies* (octobre 2006)
- *La fraude scientifique au CNRS* (avril 2006)
- *Parité* (janvier 2006)
- *Ethique et expertise scientifique* (septembre 2005)
- *Ethics and expert assessments* (septembre 2005)
- *Avenir des jeunes et éthique de la recherche* (mai 2005)
- *Ethique et évaluation* (version 1 : juillet 2001 - version 2 : décembre 2004 )
- *Ethics and evaluation* (décembre 2004)
- *Recherche et création : aspects éthiques* (mai 2001)
- *Ethique et institutions scientifiques* (juin 1997)
- *Activités scientifiques et Internet* (juin 1997)
- *Activités de recherche : un éclairage juridique* (juin 1997)
- *De la recherche scientifique et de la collecte des fonds privés* (juin 1996)
- *La diffusion des savoirs* (mars 1996)
- *Sur la communication scientifique* (janvier 1995)